

AUTRES OPÉRATIONS

FUSIONS ET SCISSIONS

TERRA LACTA

Union de Coopératives Agricoles, au capital de 186.734,40 euros
Siège social situé : 2 rue de la Glacière, 17700 SURGERES
Immatriculée au RCS de La Rochelle sous le N° 775 709 637, agréée sous le N° 801 par le Ministère de l'Agriculture

CAPRIBEUR

Société coopérative agricole, au capital de 3 336 187,20 €
Immatriculée au RCS de NIORT sous le numéro 322 677 139
Siège social situé ULDS – 79220 CHAMPDENIERS, agréée sous le N° 2116 par le Ministère de l'Agriculture

LESCURE BOUGON

Société coopérative agricole, au capital variable de 6 560 435,20 €
Immatriculée au RCS de Angoulême sous le numéro 332 428 895
Siège social situé 16 440 CLAIX, agréée sous le N° 2312 par le Ministère de l'Agriculture

UNION SUD VENDEENNE AGRICOLE LAITIERE (USVAL)

Société coopérative agricole, au capital variable de 5 083 385,60 €
Immatriculée au RCS de la Roche-sur-Yon sous le numéro 775 715 311
Siège social situé 4 rue de la Laiterie 85580 SAINT MICHEL EN L'HERM, agréée sous le N° 1233

CHARENTES LAIT

Société coopérative agricole, au capital variable de 2.608 756,80 €
Immatriculée au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 323 015 487
Siège social situé 2, rue de la Glacière – 17700 SURGERES, agréée sous le N° 2182 par le Ministère de l'Agriculture,

UNION DES CASEINERIES COOPERATIVES (UCC)

Union de coopératives agricoles au capital variable de 390 710 €
Immatriculée au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 342 302 999
Siège social est situé 44 rue Jean Jaurès – 17700 SURGERES, agréée sous le N° 2365 par le Ministère de l'Agriculture

UNION LAITIERE DES DEUX-SEVRES (ULDS)

Union de coopératives agricoles, au capital de 475 692,80 €
Immatriculée au RCS de NIORT sous le numéro 781 417 761
Siège social situé 79220 CHAMPETIERS-SAINT-DENIS, agréée sous le N° 1128 par le Ministère de l'Agriculture

Par acte sous seing privé en date du 22 mai 2012 à Surgères,

TERRA LACTA, Union de Coopératives Agricoles, au capital de 186.734,40 euros, dont le siège social est situé 2 rue de la Glacière, 17700 SURGERES, immatriculée au RCS de La Rochelle sous le N° 775 709 637, agréée sous le N° 801 par le Ministère de l'Agriculture,

CAPRIBEUR, Société coopérative agricole, au capital de 3 336 187,20 € immatriculée au RCS de NIORT sous le numéro 322 677 139, dont le siège social est situé ULDS – 79220 CHAMPDENIERS, agréée sous le N° 2116 par le Ministère de l'Agriculture,

LESCURE BOUGON, Société coopérative agricole, au capital variable de 6 560 435,20 €, immatriculée au RCS de Angoulême sous le numéro 332 428 895, dont le siège social est situé 16 440 CLAIX, agréée sous le N° 2312 par le Ministère de l'Agriculture,

UNION SUD VENDEENNE AGRICOLE LAITIERE (USVAL), Société coopérative agricole, au capital variable de 5 083 385,60 €, immatriculée au RCS de la Roche-sur-Yon sous le numéro 775 715 311, dont le siège social est situé 4 rue de la Laiterie 85580 SAINT MICHEL EN L'HERM, agréée sous le N° 1233,

CHARENTES LAIT, Société coopérative agricole, au capital variable de 2.608 756,80 €, immatriculée au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 323 015 487, dont le siège social est situé 2, rue de la Glacière – 17700 SURGERES, agréée sous le N° 2182 par le Ministère de l'Agriculture,

UNION DES CASEINERIES COOPERATIVES (UCC), Union de coopératives agricoles au capital variable de 390 710 €, immatriculée au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 342 302 999, dont le siège social est situé 44 rue Jean Jaurès – 17700 SURGERES, agréée sous le N° 2365 par le Ministère de l'Agriculture,

UNION LAITIERE DES DEUX-SEVRES (ULDS), Union de coopératives agricoles, au capital de 475 692,80 €, immatriculée au RCS de NIORT sous le numéro 781 417 761, dont le siège social est situé 79220 CHAMPETIERS-SAINT-DENIS, agréée sous le N° 1128 par le Ministère de l'Agriculture,

ont établi un projet de Traité de fusion par voie d'absorption des sociétés coopératives **CAPRIBEUR, LESCURE BOUGON, UNION SUD VENDEENNE AGRICOLE LAITIERE (USVAL), CHARENTES LAIT**, et des Unions de coopératives **UNION DES CASEINERIES COOPERATIVES (UCC)** et **UNION LAITIERE DES DEUX SEVRES (ULDS)** par l'Union de coopératives **TERRA LACTA**.

Aux termes de ce projet de fusion, les sociétés coopératives **CAPRIBEUR, LESCURE BOUGON, UNION SUD VENDEENNE AGRICOLE LAITIERE (USVAL), CHARENTES LAIT**, et des Unions de coopératives **UNION DES CASEINERIES COOPERATIVES (UCC)** et **UNION LAITIERE DES DEUX- SEVRES (ULDS)** feraient apport à l'Union de coopératives **TERRA LACTA** de la totalité de leur actif et de leur passif évalués au 31/12/11 à : pour **CAPRIBEUR**, actif : 31 864 296,63 €, passif : 17 650 655,96€, avec un rapport d'échange de 1 part sociale de 1,6 euros de **TERRA LACTA** pour 1 part sociale de 1,6 euros de **CAPRIBEUR**, l'excédent d'actif net apporté de 11 025 005,47€ sera porté aux comptes réserves et provisions de **TERRA LACTA** ; pour **LESCURE BOUGON**, actif : 41 703 899,43 €, passif : 27 110 747,54 €, avec un rapport d'échange de 1 part sociale de 1,6 euros de **TERRA LACTA** pour 1 part sociale de 1,6 euros de **LESCURE BOUGON**, l'excédent d'actif net apporté de 8 387 916,69 € sera porté aux comptes réserves et provisions de **TERRA LACTA** ; pour **USVAL**, actif : 24 838 936,46 €, passif : 15 709 110,49 €, avec un rapport d'échange de 1 part sociale de 1,6 euros de **TERRA LACTA** pour 1 part sociale de 1,6 euros de **USVAL**, l'excédent d'actif net apporté de 4 206 734,77 € sera porté aux comptes réserves et provisions de **TERRA LACTA** ; pour **CHARENTES LAIT**, actif : 37 277 107,72 €, passif : 19 791 285,35 €, avec un rapport d'échange de 1 part sociale de 1,6 euros de **TERRA LACTA** pour 1 part sociale de 1,6 euros de **CHARENTES LAIT**, l'excédent d'actif net apporté de 14 992 899,17 € sera porté aux comptes réserves et provisions de **TERRA LACTA** ; pour **UCC**, actif : 10 093 898,99 €, passif : 5 898 930,95 €, avec un rapport d'échange de 1 part sociale de 1,6 euros de **TERRA LACTA** pour 1 part sociale de 1,6 euros de **UCC**, l'excédent d'actif net apporté de 4 194 968,04 € sera porté aux comptes réserves et provisions de **TERRA LACTA** ; pour **ULDS**, actif : 17 973 224,90 €, passif : 12 477 260,55 € avec un rapport d'échange de 1 part sociale de 1,6 euros de **TERRA LACTA** pour 1 part sociale de 1,6 euros de **ULDS**, l'excédent d'actif net apporté de 5 432 061,95 € sera porté aux comptes réserves et provisions de **TERRA LACTA**. Toutes les opérations effectuées par **CAPRIBEUR, LESCURE BOUGON, USVAL, CHARENTES LAIT, UCC** et **ULDS** depuis rétroactivement le 1er janvier 2012 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par **TERRA LACTA**.

Le projet de fusion a été établi sous la condition suspensive de l'approbation des comptes au 31 décembre 2011 et par l'approbation du projet de Traité de fusion par les assemblées générales ordinaire et extraordinaire de **TERRA LACTA, CAPRIBEUR, LESCURE BOUGON, USVAL, CHARENTES LAIT, UCC** et **ULDS** avant le 30 juin 2012 et de l'agrément par le Haut Conseil de la Coopération Agricole avant le 1er novembre 2012 de la modification de l'objet social et de l'extension territoriale de **TERRA LACTA**. Les sociétés **CAPRIBEUR, LESCURE BOUGON, USVAL, CHARENTES LAIT, UCC** et **ULDS** seront dissoutes de plein droit sans liquidation au jour de la réalisation définitive de la fusion.

Le projet de fusion a fait l'objet d'un dépôt le 23 mai 2012 auprès du greffe des Tribunaux de commerce du siège de chaque société partie à l'opération de fusion soit La Rochelle, Niort, Angoulême, la Roche-sur-Yon. Les créanciers dont les créances sont antérieures au présent avis pourront faire opposition à la présente fusion dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

1203271